

BULLETIN MUNICIPAL

Le Rousset - Marizy



N°6

| lerousset-marizy.fr

INFOS PRATIQUES

OÙ VOUS RAVITAILLER ? OÙ RETIRER DE L'ARGENT ?

VIVAL - M. POUILLARD

Alimentation Générale, Tabac, Presse,
Retrait d'argent, cartes de pêche

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 63 64



NOUVEAU! Retrait d'argent en caisse.

Votre magasin vous propose un **service gratuit de retrait** d'argent lorsque vous payez vos courses aux caisses par carte bancaire.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

- 1 / Faites vos courses et passez en caisse;
- 2 / En caisse, avant de payer, indiquer à l'hôte(esse) de caisse le montant de votre retrait;
- 3 / Payez vos courses et le montant de votre retrait par CB;
- 4 / L'hôte(esse) de caisse vous remettra le montant demandé en billets et vous fera signer un reçu.

CONDITIONS D'UTILISATION : Paiement des achats uniquement par CB. Le retrait d'argent est possible entre 10 € et 60 €, par tranche de 10 €.

OÙ FAIRE LE PLEIN ?

STATION SERVICE ELAN

Ouvert 24 h / 24, 7j / 7

Le Bourg
Marizy



OÙ MANGER ?

LE MONTCHAPPA

Restaurant

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 54 20



BESOIN D'UNE COUTURIÈRE ?

Nathalie GUEUGNON

Retouches, Couture & Repassage

Le Petit Fussy
Le Rousset

Tél: 06 17 67 27 36 92



OÙ ACHETER SON PAIN ? PRENDRE UNE BOISSON ?

LA BON'HEURE

Boulangerie, Pâtisserie,
Snacking, Café.

Le Bourg
Marizy

Tél: 06 36 08 15 86



OÙ DORMIR ?

LE MONTCHAPPA

Chambres d'Hôtes

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 62 80

LA CHAUMIÈRE

Gîte

Volsin
Marizy

Tél: 06 83 31 52 69

COIN DU PARADIS

Gîte

Le Brouillat
Marizy

Tél: 06 47 04 60 67

LES LILAS DE SAINT-QUENTIN

Gîte

Saint-Quentin
Le Rousset

Tél: 06 89 12 34 77

ENVIE DE JOUER AU TENNIS ?

Après la dissolution de l'association qui assurait l'entretien et l'organisation de l'utilisation du court de tennis, c'est à la commune qu'est dévolue cette tâche.

Il suffira de venir s'inscrire à la mairie.

L'adhésion annuelle est de **30 €** en contrepartie de laquelle sera remise une clé du cours valable **une saison**.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à la mairie de Marizy ou à la mairie du Rousset.



LES HIRONDELLES

Gîte

Saint Quentin
Le Rousset

Tél: 06 22 95 26 33

MAISON DE LA CAMPAGNE

Chambres d'Hôtes

Saint Quentin
Le Rousset

Tél: 03 85 24 62 60



SOMMAIRE



Kriss de Niort, Cistude d'Europe [image numérique].
<faaxaal.blogspot.com/>



05 ÉDITO DU MAIRE

06 TRAVAUX & INVESTISSEMENTS 2020

07 PROJETS ET TRAVAUX 2021

08 BUDGET

10 INFORMATIONS COMMUNALES

10 *Municipalité - une nouvelle équipe*

12 *Les commerces de la commune*

13 *Lac du Rousset - Site Natura 2000*

14 *Aide à la personne > ADMR*

15 *Fleurissement - maisons fleuries*

15 *Pêche - Lac du Rousset*

16 *Bibliothèque municipale*

17 *Décorations & Illuminations de Noël*

18 *Mémo - Que faire de nos déchets ?*

20 *Ordures ménagères - comprendre ma facture*

22 *Location salles des fêtes*

23 *Un bol d'air pur - balades vertes*

24 NOTRE ÉCOLE

26 VIE ASSOCIATIVE

32 ÉTAT CIVIL

33 ANNUAIRE DES SERVICES DU GRAND CHAROLAIS



PERMANENCES MAIRIES

Les élus & Mme MAURICE, qui occupe depuis un an, les fonctions de secrétaire de mairie vous accueillent lors des permanences suivantes :

MAIRIE LE ROUSSET-MARIZY

Mercredi de **8 h à 12 h**

Jeudi de **8 h à 12 h**

 **03 85 24 61 92**

 **03 85 24 50 77**

@ mairielerousset-marizy@yahoo.com

 www.lerousset-marizy.fr

MAIRIE DÉLÉGUÉE LE ROUSSET

Lundi de **8 h à 12 h**

Jeudi de **13 h à 17 h**

 **03 85 24 60 14**

@ mairielerousset-marizy@yahoo.com



ÉCOLES

École Marizy :

 **03 85 24 63 49**

École Le Rousset :

 **03 85 24 67 59**

Garderie Marizy :

Matin : 7 h 15 à 9 h

Soir : 16 h 30 à 18 h 15

 **03 85 24 63 49**



NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Assistance internet, TV, tél. : 39 00

ENEDIS urgence dépannage : 09 72 67 50 71

SAUR urgence 24h/24h : 03 60 56 40 49



ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est dans un contexte bien singulier que je vous adresse ces lignes, au terme d'une année bouleversée par une pandémie qu'un tout petit nombre d'esprits éclairés redoutaient. En 2015, **M. GATES**, le Fondateur du groupe **Microsoft**, la multinationale informatique américaine, avertissait : « **si quelque chose tue plus de 10 millions de gens dans les prochaines décennies, ça sera probablement un virus hautement contagieux plutôt qu'une guerre. Pas des missiles, mais des microbes. On a investi énormément dans la dissuasion nucléaire, mais très peu dans un système pour arrêter les épidémies. Le monde doit s'y préparer** ».

Cinq ans après, la crise sanitaire de covid-19 éclatait et faisait vaciller la moitié de la planète. À sa toute petite échelle, la commune de LE ROUSSET-MARIZY s'est efforcée de faire face à cette très contraignante situation en organisant au mieux les conditions d'accueil des enfants à l'école, dans les salles de classe, de restauration et en garderie; des initiatives personnelles ont permis la confection de masques en tissu, hier agréés par les autorités de santé, mais aujourd'hui disqualifiées par les mêmes experts!

La commune a également pourvu chacun des habitants de masques en tissu et chirurgicaux jetables en privilégiant dans un premier temps les personnes âgées ou fragilisées par la maladie, qui pouvaient en outre solliciter les services de la municipalité pour rapporter des commissions effectuées dans les commerces locaux, des médicaments ou tout autre besoin de la vie quotidienne.

Dans de telles circonstances, la présence de commerces de proximité fut particulièrement appréciée si l'on en croit la fréquentation importante qu'ont connu **Vival** et **La Bon'Heure**. Cela démontre si besoin en est l'importance de fréquenter la supérette, la boulangerie et la petite station-service, commerces dont nombre de petites communes sont privées.

En 2020, le traditionnel *repas des anciens* a dû être annulé et remplacé par la distribution de 129 bons d'achat de 25 € chacun, et de 8 colis pour les résidents accueillis dans les établissements de LA GUICHE, SAINT-BONNET-DE-JOUX, JONCY et MONTCEAU-LES-MINES. Le conseil municipal, à l'unanimité et à l'instar de ce qui est en vigueur

dans les autres communes, a décidé de modifier l'âge minimal fixé désormais à 70 ans, ouvrant le droit à un repas ou un bon d'achat.

En 2021, l'**adressage** de tout le territoire de notre commune sera effectif. Nous abordons la phase finale de cette opération avant l'installation des panneaux identifiant chaque voie de la commune. Chaque foyer sera désormais pourvu d'un numéro, ce qui facilitera la tâche des livreurs, des secours et à plus long terme le déploiement de la fibre optique. Les plans de cet adressage pourront être consultés en mairie.

Dans le même temps, l'étude environnementale nécessaire à la réalisation d'un sentier autour et sur le lac du Rousset s'achèvera et fournira de précieux enseignements aux fins du tracé le plus pertinent. Ce projet de longue haleine est complexe en raison du classement du site en zone « **Natura 2000** » et évoluera progressivement en fonction des marges financières de la commune et des subventions auxquelles il est éligible. À ce jour, nous avons obtenu des aides de l'État, du Département et de notre communauté de communes.

La cérémonie des vœux qui se déroule habituellement au mois de janvier n'aura pas lieu cette année. À la veille, d'un possible 3^e confinement, prescrit par le corps médical, mais redouté par le Gouvernement, la nouvelle équipe des 19 élus auxquels vous avez accordé votre confiance lors du scrutin de mars perturbé lui aussi par l'état d'urgence sanitaire, est heureuse de vous adresser **ses meilleurs vœux**, en souhaitant que 2021 marque la fin de cette crise sans précédent et nous permette de nouveau de nous retrouver dans un climat apaisé. Nous pensons tout particulièrement aux personnes, aux familles, qui ont eu le chagrin de perdre un être cher, à celles et ceux qui doivent affronter la maladie ou qui rencontrent des difficultés professionnelles ou personnelles.

À chacun et à chacune d'entre vous, nous souhaitons une excellente année 2021, propice à l'accomplissement de vos projets et émaillée de petites et grandes joies.

Votre Maire
Emmanuel REY



ACQUISITIONS DIVERSES



Local technique

- Acquisition de bâtiments pour local technique : **26 584,21 €** ;
- Achat de matériels :(tronçonneuse, débroussailleuse, taille-haies) : **1 888,76 €** ;
- Achat d'un moteur électrique pour barque et d'une batterie pour le Lac du Rousset : **449,80 €** ;
- Acquisition de tapis de sol pour l'école du Rousset : **1 173,24 €**.

TRAVAUX



ENTRETIEN DES ROUTES

Voici un récapitulatif des travaux de voirie effectués sur les voies communales au cours de l'année 2020.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise **COLAS** pour un montant total de **102 682 € H.T.**, pris en charge à **100 %** par la Communauté de Communes du Grand Charolais.

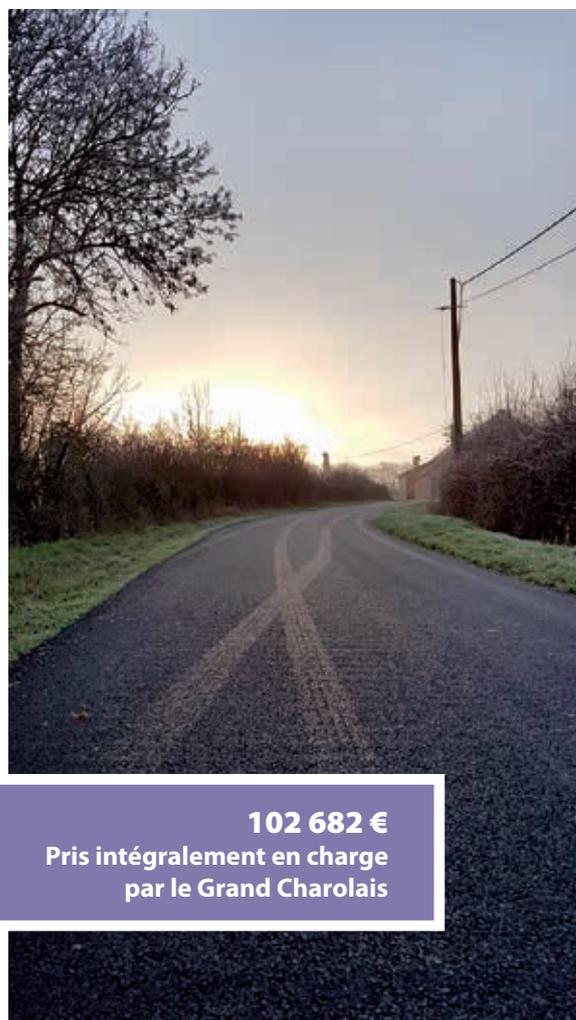
Ils sont répartis de la manière suivante :

VOIRIE REFAITE À NEUF :

- VCTR Moulin du Rousset : **50 172 €** ;
- VC4M Combe dessous : **635 €** ;
- VC27M Les Bruyères : **5 185 €** ;
- VCBM Carrefour RD33 : **2 381 €** ;
- VCSM Roche : **5 428,50 €**.

TRAVAUX DE RÉFECTION :

- VC4M Route de forge : **10 147,20 €** ;
- VCI2M Les Tailles : **1 528,80 €** ;
- VC5R En Tallot : **2 929,50 €** ;
- VC4R Vers Noireux : **1 449 €** ;
- VC5R Vesvres : **2 625 €** ;
- VCIR Le Grand Fussy : **6 468 €** ;
- VC3M Croix aux Fleurs : **4 233,60 €** ;
- VC6M Chemin Les Champs Chevanet : **4 599 €** ;
- VCIOM Chemin Méré : **4 900 €**.



102 682 €
Pris intégralement en charge
par le Grand Charolais



ADRESSAGE

L'an dernier, la commune a décidé de procéder à l'adressage de l'ensemble des habitations et autres locaux afin de permettre une localisation précise de tous les bâtiments.

Créer des adresses normées nécessite donc de dénommer ses voies (routes, rues, chemins, impasses, places...), ainsi que de numéroter les habitations.

Une commission municipale « **adressage** » a été constituée et grâce au travail remarquable d'**Albert DESPINS**, en collaboration avec la **Société AGAGE**, une première mouture du plan d'adressage a été réalisée et a reçu, l'approbation du Conseil Municipal.

DÉNOMINATION DES VOIES :

Toutes les voies ont été nommées, **en privilégiant les noms actuels et connus**, en fonction des divers hameaux et terres, des bâtiments culturels ou présentant un intérêt culturel. Il a été tenu compte autant que possible de l'avis **des habitants concernés**, en particulier lorsqu'il s'agissait de la création d'une nouvelle voie.

NUMÉROTATION DES HABITATIONS :

L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes tels que les missions de services (livraison, poste, réseaux divers...) et d'interventions de secours (urgences, pompiers, police...).

Dans les zones rurales et pour les raisons précitées, il est fortement conseillé d'utiliser la **numérotation métrique**. Elle permettra de connaître la distance précise en mètres séparant une habitation du début de la voie la desservant ainsi que le relevé géographique (GPS) de l'entrée principale de chaque habitation.

Cette numérotation a été retenue à une très grande majorité lors du Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2020.



Un **PLAN d'adressage complet** pourra être consulté en mairies de Marizy et du Rousset. Le jour et l'horaire de consultation vous seront communiqués ultérieurement.



« images : Freepik.com »

VOIRIE

Voici le détails des travaux de voirie qui seront réalisés sur notre commune cette année :

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| ■ VC 10 Mérey | 9 588 € |
| ■ VC15 Rue du Cimetière | 10 145,40 € |
| ■ VC 3 Croix aux Fleurs | 6 073,20 € |
| ■ VC 4 Chemin Les Champs Chevanet | 4 599,00 € |
| ■ VC 36 La Vigne | 4 160,70 € |
| ■ VC 36 La Vigne | 6 935,00 € |
| ■ VC 5 Vesvres | 10 431,00 € |
| ■ VC 9 Les Janins | 7 386,00 € |
| ■ VC 1 Le Grand Fussy | 3 150,00 € |
| ■ VC 4 Noireux | 8 900,00 € |
| ■ VC 2 Montboin | 1 927,80 € |
| ■ VC 4 Volsin | 5 340,00 € |
| ■ VC 1 Le Moulin du Brouillat | 5 683,50 € |
| ■ VC 8 Carrefour avec RD 33 | 2 381,00 € |
| ■ VC 7 La Croix Sanverne | 1 220,10 € |
| ■ VC 7 Les Pras | 5 376,00 € |
| ■ VC 12 Sanverne | 1 250,00 € |



+ 550,00 €
de frais d'installation
de chantier.

95 096,70 €
de travaux de voirie seront
effectués en 2021.



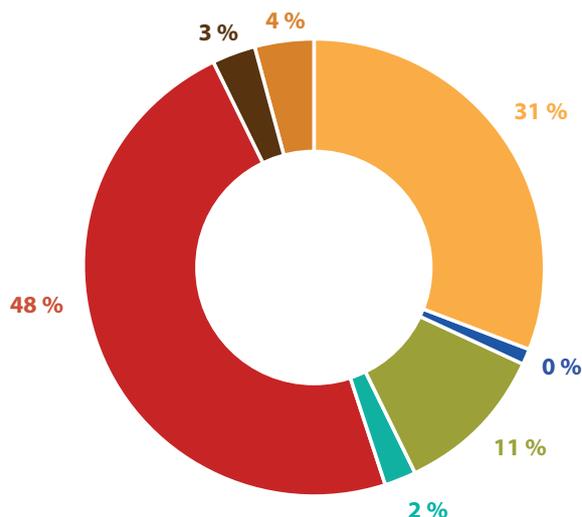
LES CHIFFRES DE 2019

D

Section de fonctionnement dépenses

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN DÉPENSES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2019 S'ÉLÈVE À 559 908 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

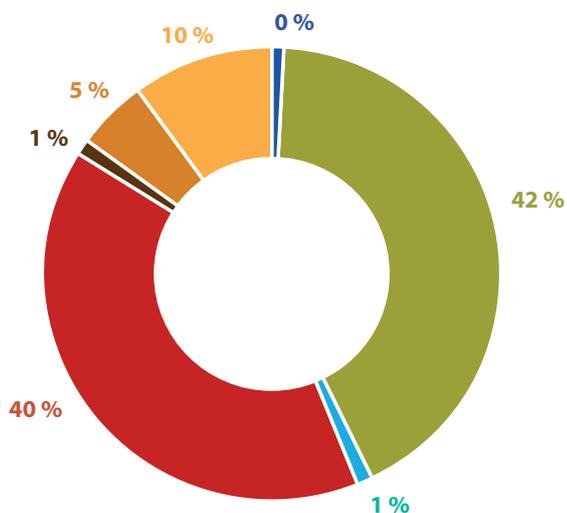
- Charges exceptionnelles : **1964 €**
- Opérations d'ordre entre section : **10 989 €**
- Charges financières : **17 564 €**
- Atténuation de produits : **22 791 €**
- Autres charges de gestion courante : **61 968 €**
- Charges à caractère général : **173 456 €**
- Charges de personnel : **271 176 €**



Section de fonctionnement recettes

R

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN RECETTES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2019 S'ÉLÈVE À 643 705 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



- Atténuation des charges : **3 386 €**
- Produits exceptionnels : **5 582 €**
- Opérations d'ordre entre section : **7 989 €**
- Produit des services : **34 052 €**
- Autres produits de gestion courante : **62 299 €**
- Dotations, subventions et participations : **260 438 €**
- Impôts et taxes : **269 959 €**

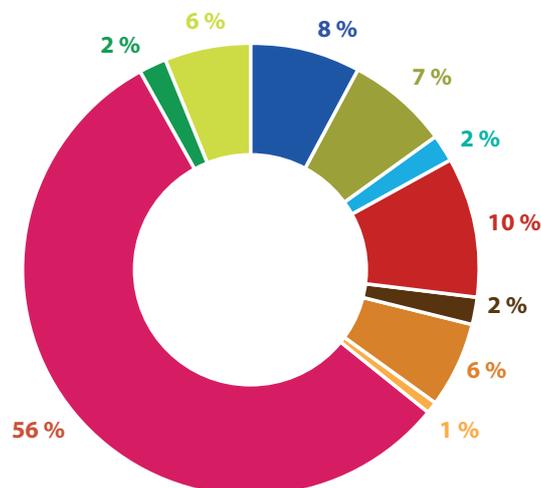
» L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 83 797 €

D

Section d'investissement dépenses

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN DÉPENSES DE LA SECTION INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2019 S'ÉLÈVE À 541 784 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

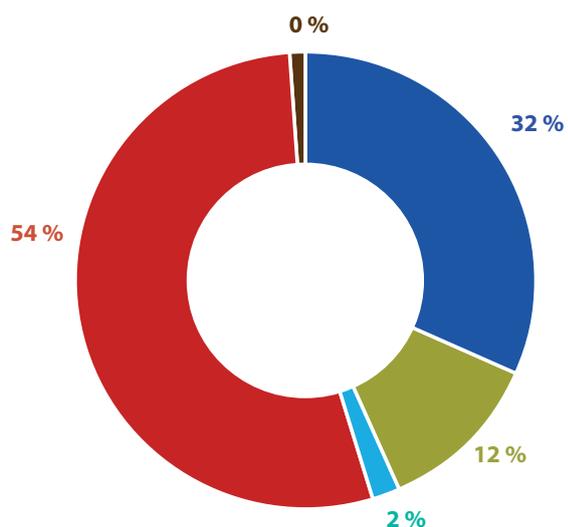
- Opérations d'ordre entre sections : 7 988 €
- Travaux salles communales : 9 899 €
- Travaux voirie non transférée : 11 110 €
- Travaux Mairies : 11 905 €
- Travaux cimetières : 30 957 €
- Travaux écoles : 34 476 €
- Immobilisations corporelles : 35 287 €
- Emprunts et dettes assimilées : 43 485 €
- Travaux bâtiments : 55 429 €
- Opérations patrimoniales : 301 248 €



Section d'investissement recettes

R

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN RECETTES DE LA SECTION INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2019 S'ÉLÈVE À 558 652 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



- Emprunts et dettes assimilées : 778 €
- Opérations d'ordre entre section : 10 989 €
- Subventions d'investissement : 64 513 €
- Dotations fonds divers et réserves : 181 124 €
- Opérations patrimoniales : 301 248 €

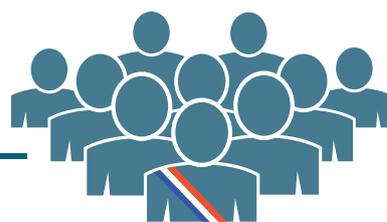
» L'EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE À 16 868 €

LE DÉFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ S'ÉLÈVE À 29 764 €

(Calculé à partir des résultats obtenus les années précédentes)

INFORMATIONS COMMUNALES

MUNICIPALITÉ UNE NOUVELLE ÉQUIPE



M. Emmanuel REY

Le Maire & Maire délégué de Marizy



Mme Sylviane BONNOT

1^{er} adjoint & Maire déléguée de Le Rousset



M. Jean-Pierre BERTRAND

2^d adjoint



M. Florent TISSIER

3^e adjoint



Mme Nathalie BUCHILLET

4^e adjoint



M. Fabrice PLANCHON

5^e adjoint



LES CONSEILLERS

Mme Annick BAILLY
Mme Marie-Claire BERTHIER
M. David BORDES
Mme Françoise BUCHILLET
M. Christophe BOYER

M. Albert DESPINS
M. Vincent DUMOUX
M. Benoît HUGUES
M. Alain MALBEC
Mme Annick LAPRAY

M. Patrick PROTHIAU
Mme Marie-Claude RENAUD
M. Mickaël SARRAZIN

LES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES :



COMMISSION COMMUNICATION INFORMATION BULLETTIN MUNICIPAL :

- M. Patrick PROTHIAU, **référent**;
- Mme Annick LAPRAY;
- Mme Sylviane BONNOT;
- M. Emmanuel REY;
- M. Alain MALBEC;
- M. Mickaël SARRAZIN.



COMMISSION DES FINANCES :

- M. Emmanuel REY, **référent**;
- Mme Sylviane BONNOT;
- M. Jean-Pierre BERTRAND;
- M. Christophe BOYER;
- M. David BORDES;
- M. Albert DESPINS;
- M. Vincent DUMOUX;
- M. Benoît HUGUES.



COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- M. Benoît HUGUES, **référent**
- Mme Annick BAILLY;
- Mme Marie-Claire BERTHIER;
- Mme Marie-Claude RENAUD;
- Mme Annick LAPRAY;
- M. David BORDES;
- M. Fabrice PLANCHON.



COMMISSION ENVIRONNEMENTALE :

- M. Fabrice PLANCHON, **référent**;
- Mme Marie-Claire BERTHIER
- Mme Françoise BUCHILLET;
- Mme Nathalie BUCHILLET;
- M. Jean-Pierre BERTRAND;
- M. Alain MALBEC;
- M. Patrick PROTHIAU;
- M. Mickaël SARRAZIN;
- M. Florent TISSIER.



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE JEUNESSE - AÎNÉS

- M. Fabrice PLANCHON, **référent**;
- Mme Sylviane BONNOT;
- Mme Nathalie BUCHILLET;
- Mme Annick LAPRAY;
- Mme Marie-Claude RENAUD;
- M. Albert DESPINS;
- M. MICKAËL SARRAZIN.



COMMISSION VOIRIE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX (Y COMPRIS L'ADRESSAGE) :

- M. Jean-Pierre BERTRAND, **référent**;
- Mme Nathalie BUCHILLET;
- Mme Marie-Claire BERTHIER;
- M. Christophe BOYER;
- M. Vincent DUMOUX;
- M. Florent TISSIER.



COMMISSION CIMETIÈRE :

- Mme Françoise BUCHILLET, **référente**;
- Mme Annick BAILLY;
- Mme Sylviane BONNOT;
- Mme Nathalie BUCHILLET;
- Mme Marie-Claude RENAUD.



COMMISSION POUR LES APPELS D'OFFRES :

Président : M. Emmanuel REY

Titulaires :

- Mme Sylviane BONNOT;
- Mme Nathalie BUCHILLET;
- M. Jean-Pierre BERTRAND.

Suppléants :

- M. Fabrice PLANCHON;
- M. Mickaël SARRAZIN;
- M. Florent TISSIER.



LES COMMERCES DE LA COMMUNE



LA BON'HEURE Boulangerie pâtisserie

Après de longs mois d'attente liés au covid-19, Ludivine et Laurent ont fini par ouvrir leur boulangerie le 22 mai 2020.



Grâce à la bonne entente entre les 2 commerces présents dans la commune, la population peut disposer de pain toute la semaine, Vival en vendant le mercredi, jour de fermeture hebdomadaire de La Bon'heure.

La boulangerie propose toute une gamme de **viennoiserie pur beurre** (croissants, brioches, pains au chocolat, etc.) ainsi que toute une gamme de **pains** et diverses **pâtisseries**. Des **petits-déjeuners**, **sandwichs** et **petites pizzas** proposés individuellement ou bien sous forme de formules c'est-à-dire avec boisson et dessert) sont également confectionnés par Laurent et Ludivine qui sont très heureux d'avoir pu concrétiser leur projet pour le plus grand bonheur de leurs nombreux clients.

Un seul regret : ne pas avoir pu ouvrir la partie-bar de leur établissement en raison de la fermeture administrative de certains commerces imposée par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.



La Bon'heure vous accueille tous les jours de 6 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 20 h sauf le mercredi et le dimanche après midi.

VIVAL

Magasin multi-services

À quelques mètres de la boulangerie, un autre commerce essentiel à la vie de notre commune continue avec succès à proposer **tous les produits** dont nous avons besoin.

On peut en outre y trouver des **plantes et fleurs**, de nombreux **journaux et revues**, du **tabac** et un **point de retrait d'argent** pour les clients du Crédit Agricole. En période de **pêche**, les pêcheurs peuvent acheter leurs **cartes** et toutes sortes d'articles permettant de pratiquer leur activité favorite.

La présence de ce commerce de proximité est d'autant plus appréciée dans cette période de crise sanitaire qui aura imposé un confinement et un couvre-feu. VIVAL aura rendu bien service à ses nombreux et fidèles clients.



Vival, géré par M. Laurent POUILLARD, est ouvert tous les jours de la semaine, à partir de 7 h jusqu'à 19 h (18 h avec le couvre-feu) à l'exception du dimanche après-midi.



LAC DU ROUSSET SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000 des Étangs à Cistude d'Europe du Charolais, a été créé en 1998, il englobe les étangs du Petit Baronnet et du Grand Baronnet à MARTIGNY-LE-COMTE, l'étang de Pierre Poulain à POUILLOUX qui sont privés, ainsi que le **lac du Rousset**, ouvert à la fréquentation du public.

D'une superficie de 50 ha, le lac du Rousset est la propriété de la commune de LE ROUSSET-MARIZY. Il est propice à la détente, randonnées, camping, espace de pique-nique, restauration, la pêche en étant l'activité principale, pour lequel un empoissonnement a lieu chaque année, avec une ouverture du 27 mars jusqu'à mi-décembre, environ. La pêche est autorisée de 6 h à 20 h, sauf pour les carpistes (24 h).

Celui-ci héberge **la Cistude d'Europe**, petite tortue d'eau douce, espèce protégée. Elle vit dans les zones humides, en eaux douces, et bien ensoleillées (marais, étangs, fossés, canaux, etc.). Elle est presque uniquement carnivore et apprécie les fonds vaseux et la végétation aquatique abondante qui fournissent nourriture et abris en quantité. Les roselières lui permettent de se chauffer sans avoir à se réfugier dans l'eau constamment. La cistude est un reptile qui cherche tout promontoire pour prendre des bains de soleil où elle peut se réchauffer. Elle accumule de la chaleur, donc de l'énergie, pour que son organisme soit actif. Elle va hiverner en période froide sous la vase et ne ressortir qu'au printemps suivant.

Elle est **protégée par la loi française** et bénéficie au niveau national et régional, de la mise en place d'actions en sa faveur. Cette année 2020, **une étude** a été effectuée par **la Société d'Histoire Naturelle d'Autun**, pour **connaître l'utilisation de l'espace par la population de cistudes de l'étang du Rousset**.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites écologique européen, dont l'**objectif est de préserver la diversité biologique, tout en valorisant les territoires**. Ces milieux naturels et espèces présentant des enjeux de conservation à l'échelle européenne sont répertoriés dans les annexes des deux directives européennes «*Habitats,*

Faune, Flore» et «*Oiseaux*». En France, la préservation de ces espaces et espèces passe par la réalisation d'actions de gestion conciliant les activités agricoles, forestières et de loisirs, avec la conservation du patrimoine naturel.

Ces mesures sont regroupées dans un **Document d'Objectifs** dont la mise en œuvre est confiée à une structure animatrice. **La démarche Natura 2000 est participative et volontaire**. Les projets d'aménagements doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences avant leur réalisation (par exemple, le projet de sentier autour du lac du Rousset).



Robert nicolas, Tortue Cistude d'Europe [image numérique].
CC BY-SA 4.0 <<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>>,
Consultée le 25 janvier 2021 à l'adresse "https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tortue_Cistude_d%27Europe.jpg?uselang=fr"



Ce site Natura 2000 est animé depuis 2013 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, pour le compte de la commune de MARTIGNY-LE-COMTE.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **Madame Cécile DIAZ**, animatrice du site au **06 23 80 61 39**

ou par mail :
cecile.diaz@cen-bourgogne.fr



AIDE À LA PERSONNE ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Votre commune dépend de l'association de **GIBLES / DOMPIERRE / SAINT-BONNET-DE-JOUX**.

L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE SAINT-BONNET-DE-JOUX. intervient sur vingt-quatre communes, deux bureaux sont à votre disposition à **GIBLES** et **SAINT-BONNET-DE-JOUX**.

L'ADMR est à votre service pour :

LA VIE QUOTIDIENNE :

Ménage, repassage, garde d'enfants, mais aussi aides aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, transport accompagné, Téléalarme avec FILIEN...

LA GARDE D'ENFANT À DOMICILE :

Elle permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde... Tout en respectant le rythme de l'enfant.

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUE > du **lundi** au **vendredi** de **9 h à 12 h** et de **13 h 30 à 17 h** au : **03 85 84 54 86**.

EMAIL : info.gibles@fede71admr.org

LA MICRO-CRÈCHE « MILLE ET UN BAMBINS » :

Située à COLOMBIER-EN BRIONNAIS, elle propose d'accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans régulièrement, occasionnellement, en urgence ou sur les temps périscolaires (mercredis et vacances).

LA STRUCTURE EST OUVERTE du **lundi** au **samedi** de **6 h à 19 h 30**.

CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA MICRO-CRÈCHE : [https:// micro-creche-colom.wixsite.com/admr](https://micro-creche-colom.wixsite.com/admr)

TÉL : 03 85 25 22 04 MAIL : micro-creche-colombier@admr.org

Durant l'année 2020, l'ADMR s'est trouvée au premier plan face à la pandémie de la COVID. Les salariées ont affronté cette crise avec beaucoup de courage et de professionnalisme : il faut assurer le service nécessaire au quotidien de nombreuses personnes malgré les craintes de contamination. **L'ADMR tient à les remercier chaleureusement.**

L'ADMR de Gibles bénéficie depuis septembre de la mise à disposition d'une Renault Clio de la part du **département de Saône-et-Loire**. Le département marque ainsi sa volonté d'amplifier sa politique dans le domaine social et en reconnaissance du lien humain apporté par l'association. Ce véhicule est utilisé exclusivement pour les interventions des aides à domiciles.

AGENDA DES MANIFESTATION SELON ÉVOLUTION SANITAIRE :

- **Mars 2021** Repas dansant à DOMPIERRE LES-ORMES ;
- **Avril 2021** Concours de manille, GIBLES
- **Mai 2021** Vente de fleurs sur le secteur de DOMPIERRE-LES-ORMES et BEAUBERY ;
- **Juillet 2021** Vente de brioche sur le secteur de GIBLES ;
- **Septembre 2021** Vente de brioche à SAINT-BONNET-DE-JOUX ;
- **Septembre 2021** Concours de manille à BEAUBERY
- **Octobre 2021** Repas dansant à COLOMBIER-EN-BRIONNAIS.

**VENEZ NOUS
REJOINDRE**

L'ADMR remercie les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association et accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés pour améliorer son développement.



FLEURISSEMENT LES MAISONS FLEURIES



Les membres de la commission Fleurissement ont eu le plaisir de visiter les 11 participants au concours des maisons fleuries de notre commune, le 15 juillet 2020.



Nous avons pu apprécier la qualité et la diversité des plantes présentes, l'harmonie des couleurs choisies, ainsi que tous les efforts consentis pour leur entretien, nous offrant ainsi de beaux espaces aux compositions florales originales.

D'autre part, nous sommes satisfaits d'avoir pu échanger avec certains d'entre vous et vous remercions pour votre excellent accueil.

Nous tenons à vous féliciter pour la qualité du fleurissement de vos maisons et jardins, merci d'apporter une touche de couleur à nos rues et de contribuer à l'embellissement de notre commune. À l'année prochaine.



PÊCHE LAC DU ROUSSET



Date d'ouverture prévu le : **27 mars 2021**.

Dernier empoissonnement réalisé au mois de décembre 2020 d'une valeur de 2000 € (500 € de black-bass, 1 000 € de carpe et 500 € de brochet).

Les tarifs 2021 :

- Carte à la journée : **5 €**;
- Carte 24 h carpiste (pêche de jour et de nuit) : **30 €**;
- Carte 24 h carpiste binôme (pêche de jour et de nuit) : **50 €**;
- Carte 48 h carpiste binôme (pêche de jour et de nuit) : **80 €**.

Les cartes sont délivrées uniquement au **Magasin VIVAL** chez M. POUILLARD Laurent à **MARIZY**.

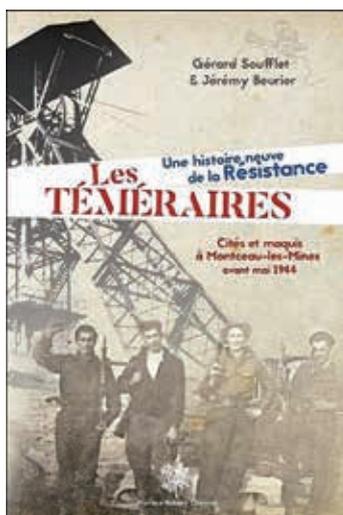
Le prix de vente des cartes est fixé par délibération du conseil municipal.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous avons la chance d'avoir une **bibliothèque** au sein de notre commune. Cette petite structure est gérée par deux bénévoles **Sylvie BUCHILLET** et **Françoise VAMBROUG**, nous les remercions de contribuer à faciliter l'accès au livre et à la lecture pour tous et nous les félicitons pour leur dévouement.

La commune apporte chaque année son soutien, avec l'acquisition de nouveautés. Parmi les dernières acquisitions figure le livre « **LES TÊMÉRAIRES** » écrit par **Gérard SOUFFLET** et **Jérémy BEURIER** (enfant du pays, de MARIZY). C'est un livre qui traite de **la Résistance dans le bassin houiller de MONTCEAU-LES-MINES** avant mai 1944. Nous vous le recommandons fortement.



D'autre part, la bibliothèque poursuit sa collaboration avec l'école du ROUSSET, en offrant la possibilité aux élèves (du CE2 au CM2) d'emprunter tous les 15 jours livres et BD.



De plus, cette année, une convention a été signée entre ST-ROMAIN-SOUS-GOURDON et LE ROUSSET-MARIZY. Avec pour but, d'offrir **un service de prêt** de livres et autres documents aux classes de primaire et de maternelle de l'École de St-Romain-ss-Gourdon. Ainsi, les bénévoles de la bibliothèque se déplacent une fois par mois pour apporter les livres aux enfants pour leur plus grand plaisir.

En cette période difficile où la solitude pèse chez de nombreuses personnes, n'hésitez pas à venir emprunter un livre, le service est **GRATUIT**, vous serez les bienvenus!



OÙ & QUAND ?

Située dans les murs de la mairie du Rousset,

la bibliothèque vous accueille :

Les lundis de **9h à 11h**
&
les jeudis de **14h à 17h**

Un fonds propre d'environ
2400 livres

**600 livres
empruntés
2 fois par an**

à la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire de MÂCON.



**SERVICE
GRATUIT !**



DÉCORATIONS & ILLUMINATIONS DE NOËL

C'est pour le plaisir des plus petits comme celui des plus grands que les agents municipaux ont œuvré pour illuminer le village de ses plus belles lumières à Noël.

En effet, c'est un véritable travail d'équipe qui a mené à cet élégant résultat. Que ce soit pour agencer harmonieusement le houx, les sapins, les guirlandes électriques parfois capricieuses ou encore pour peindre et vernir des centaines de boules pendant les journées d'intempéries. La conjugaison des talents était bien au rendez-vous pour ces fêtes de fin d'année si particulières.

Nul doute que chacun aura apprécié les efforts de nos agents qui travaillent au quotidien pour le bien-être de tous.

Merci à toute cette équipe qui s'affaire chaque jour dans nos écoles, sur nos routes, à l'étang, à la station essence et à bien d'autres tâches encore.





MÉMO QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?

**POUR RECYCLER,
IL FAUT TRIER!
LE TRI DES DÉCHETS EN
3 ÉTAPES :**

1 LES CONTENEURS COMMUNAUX :

Des conteneurs de tri de différentes couleurs sont mis à votre disposition au sein de votre commune.

LE VERRE

Bouteilles en verre

Pots en verre

Bocaux en verre



**Pots en terre cuite
Vaisselle, porcelaine, faïence
Ampoules électriques & halogène...**



NON ADMIS

LES EMBALLAGES ET LE PAPIER À RECYCLER

Bouteilles en plastique

Flacons en plastique

Briques alimentaires

Cartonnettes non souillées

Emballage métalliques

Papiers, journaux, magazines



VIDES ET EN VRAC



OU



NON ADMIS

CARTONS

Un bac à cartons est mis à votre disposition à MARIZY. Les cartons doivent être **vides** et **pliés**, **sans** sacs plastiques et **sans** polystyrène...

CARTON À PLIER



Bac à CARTONS et UNIQUEMENT à CARTONS, PAS de : cartonnette, plastique, ferraille, sac poubelle, encombrant, bois, déchets électroniques et électriques... MERCI !

2

LA DÉCHETTERIE DE SAINT-BONNET-DE-JOUX:

> Cette déchetterie très complète est dotée en outre d'une ressourcerie qui permet de redonner une seconde vie à du matériel notamment électroménager. Elle est localisée à environ 500 mètres de l'église, sur la D79, en direction de BEAUBERY/LA CLAYETTE.

| Jours d'ouverture | Matin | Après-midi |
|-------------------|----------|---------------|
| Lundi | Fermée | 14h à 17h |
| Mercredi | Fermée | 14h à 17h |
| Jeudi | 9h à 12h | Fermée |
| Samedi | 9h à 12h | 13h30 à 15h30 |

J'EMMÈNE À LA DÉCHETTERIE



3

LA POUBELLE TRADITIONNELLE:

JE DÉPOSE TOUS LES AUTRES DÉCHETS ET **UNIQUEMENT** LES AUTRES DÉCHETS DANS LA POUBELLE TRADITIONNELLE.

LES AUTRES DÉCHETS

Films / sacs plastiques

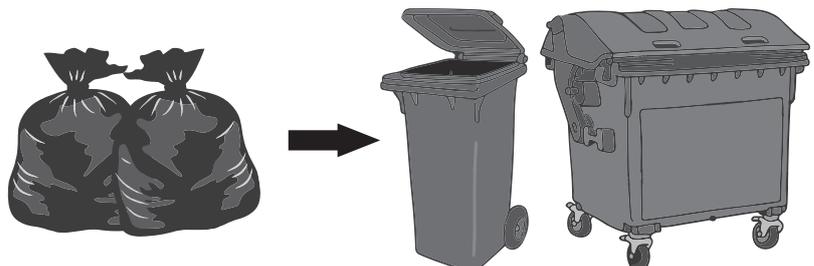
Pots de yaourts

Couches

Emballage non vidés / souillés

Barquettes en polystyrène

Restes de repas...





ORDURES MÉNAGÈRES COMPRENDRE MA FACTURE



POURQUOI L'HARMONISATION DU MODE DE FINANCEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Suite à la fusion des trois Communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, la compétence « **collecte et traitement des déchets ménagers** » a été transférée à la Communauté de communes le Grand Charolais. 50% du territoire finançait la gestion des déchets par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM = paiement en fonction de la taille de l'habitation) et 50% par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM = paiement en fonction du nombre de personnes par foyer). Règlementairement, Le Grand Charolais avait l'obligation

de mettre en place un mode unique de financement à l'échelle du territoire.

Le Conseil Communautaire du 27 septembre 2018 a donc décidé de retenir la REOM, basée sur le service rendu, pour une mise en place au 1^{er} janvier 2020.

Ainsi, à compter de 2020, les propriétaires qui payaient la TEOM n'auront plus à l'acquitter courant septembre / octobre avec leurs taxes locales, mais ils paieront désormais la REOM. Les services de collecte et l'accès aux déchetteries restent inchangés.

MODE D'EMPLOI : COMPRENDRE MA NOUVELLE FACTURE

Émetteur de la créance
COM.COM.LE GRAND CHAROLAIS
32 RUE LOUIS DESRICHARD
71600 PARAY LE MONIAL
Téléphone : 09 71 16 95 95

Collectivité en charge des
ordures ménagères et de
la facturation

AVIS DES SOMMES A PAYER = Facture

Centre des Finances Publiques
TRESORERIE PARAY LE MONIAL
1 RUE PIERRE LATHULIERE
HOTEL DES FINANCES
71600 PARAY LE MONIAL

Centre des Finances Publiques
TRESORERIE PARAY LE MONIAL
1 RUE PIERRE LATHULIERE
HOTEL DES FINANCES
71600 PARAY LE MONIAL

Coordonnées du
destinataire de la facture

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1017-0 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

| Références à rappeler | | Adresse de paiement par Internet : | | Infos à indiquer pour le paiement en ligne | | |
|-----------------------|----------|------------------------------------|---------|--|-------------|--|
| Budget | Exercice | N°bordereau | N°titre | Identifiant collectivité : | Référence : | |
| 31602 | 2020 | 04 | 159 | | | |

Date d'émission du titre de recette : 2020-05-27

| Objet | Prix unitaire | Qté. 1 | Qté. 2 | Montant total HT | TVA | Montant TTC |
|--|---------------|--------|--------|------------------|------|-------------|
| Abonnement 2 Collectes/sem - 2020-01-01 - 2020-06-30 | 135,00 | 0,0 | | 87,50 | 0,00 | 87,50 |
| Part variable 1 pers. - 2020-01-01 - 2020-06-30 | 41,00 | 0,0 | | 20,50 | 0,00 | 20,50 |
| | | | | Total | | |
| | | | | Montant HT | | 88,00 |
| | | | | Montant TVA | | 0,00 |
| | | | | Montant TTC | | 88,00 |

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'autorité

Talon de paiement / TIP SEPA
Centre d'encaissement :
CENTRE D'ENCAISSEMENT
59885 LILLE CEDEX 9
Émetteur :
ICS :
RUM : TIPSEPA 0710943180200000169
n°émetteur = 850
Lignes optiques : 000002318
850033000159 6210000000169000001071

Talon à joindre pour le règlement
par chèque à adresser au
Centre d'Encaissement de Lille

Total à régler

PART ABONNEMENT :
Tarif selon le niveau de service en collecte des Ordures Ménagères (1 collecte/semaine, 2 collectes/semaine ou en point de regroupement).

PART VARIABLE :
Tarif selon le nombre de personnes vivant dans le foyer.

QUE FINANCE LA REDEVANCE ?

COLLECTES :

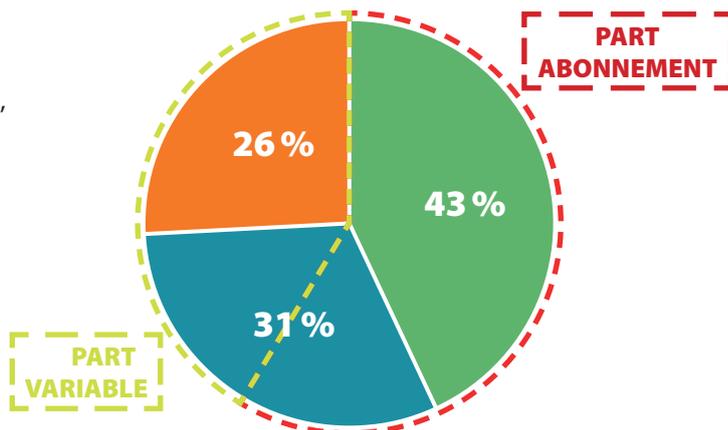
Ordures ménagères (+ de 8 000 tonnes collectées, soit 200 kg/habitant et par an) ;

Emballages (3 200 tonnes collectées, soit 80 kg/habitant et par an.

TRAITEMENT :

Transfert et élimination des déchets ;
Valorisation des déchets recyclés.

DÉCHETTERIES



A SAVOIR
Budget déchets ménagers :
5 millions d'€ pour
40 000 habitants, soit 125 €
par habitant.

ACCÈS À L'ENSEMBLE DES DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES
Digoin / Palinges / Plateforme déchets verts Bon Vin
(Paray-le-Monial) / Paray-le-Monial / Saint-Bonnet-de-Joux /
Vendennes-les-Charolles
7 700 tonnes déposées chaque année aux déchetteries intercommunales

LES TARIFS 2020 AU SEMESTRE (2 factures / an)

Grille collecte C2

(2 collectes des ordures ménagères par semaine) pour 6 mois

| Type de foyer | 1 pers. / T1 | 2 pers. / T2 | 3 pers. / T1 | 4 pers. / T4 et + |
|----------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|
| Abonnement | 67,5 € | 67,5 € | 67,5 € | 67,5 € |
| Part variable | 20,5 € | 37 € | 49 € | 57 € |
| Total à régler | 88 € | 104,5 € | 116,5 € | 124,5 € |

Grille collecte C1

(1 collecte des ordures ménagères par semaine) pour 6 mois

| Type de foyer | 1 pers. / T1 | 2 pers. / T2 | 3 pers. / T1 | 4 pers. / T4 et + |
|----------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|
| Abonnement | 60 € | 60 € | 60 € | 60 € |
| Part variable | 20,5 € | 37 € | 49 € | 57 € |
| Total à régler | 80,5 € | 97 € | 109 € | 117 € |

Grille collecte

en point de regroupement pour 6 mois

| Type de foyer | 1 pers. / T1 | 2 pers. / T2 | 3 pers. / T1 | 4 pers. / T4 et + |
|----------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|
| Abonnement | 40,5 € | 40,5 € | 40,5 € | 40,5 € |
| Part variable | 20,5 € | 37 € | 49 € | 57 € |
| Total à régler | 61 € | 77,5 € | 89,5 € | 97,5 € |

*Pour les résidences secondaires, le tarif correspond à celui de la ligne 2 pers / T2. **

COMMENT RÉGLER MA FACTURE ?

Facturation en 2 fois (juillet/août et décembre/janvier) :

- **Paiement en ligne** sur PayFIP (anciennement TIPI) par carte bancaire ou prélèvement unique ;
- **Par chèque** au Centre d'Encaissement 59885 LILLE CEDEX 9 ;
- **Par prélèvement trimestriel** à partir de 2021 sur demande auprès du service environnement du Grand Charolais.



LOCATION SALLES POLYVALENTES



SALLE POLYVALENTE MARIZY

| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------|--------------|
| Location Grande salle | Habitants Le Rousset-Marizy | | 220 € |
| | | + Charges été* | 20 € |
| | | + Charges hiver* | 40 € |
| Location Grande salle + Petite salle | Habitants Le Rousset-Marizy | | 300 € |
| | | + Charges été* | 45 € |
| | | + Charges hiver* | 65 € |
| Location Grande salle + Petite salle | Habitants extérieurs à la commune | | 320 € |
| | | + Charges été* | 20 € |
| | | + Charges hiver* | 40 € |
| Location Petite salle | Habitants Le Rousset-Marizy & Habitants extérieurs à la commune | | 100 € |
| | | + Charges | 25 € |

* Charges été du 15/05 au 14/09.

* Charges hiver du 15/09 au 14/05.

Renseignements et réservations, contacter Florent TISSIER au 03 85 24 69 19



SALLE POLYVALENTE LE ROUSSET

| | | | |
|---------------------------------------|---|-------|------------|
| Habitants Le Rousset-Marizy | Week-end ou jour férié | 100 € | + Charges* |
| | Jour de semaine | 60 € | |
| | Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...) | 40 € | |
| Habitants extérieurs à la commune | Week-end ou jour férié | 190 € | + Charges* |
| | Jour de semaine | 100 € | |
| | Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...) | 70 € | |
| Associations extérieures à la commune | Week-end ou jour férié | 150 € | + Charges* |
| | Jour de semaine | 100 € | |
| | Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...) | 75 € | |
| Associations Le Rousset-Marizy | Forfait annuel 1 (une utilisation par mois) | 75 € | |
| | Forfait annuel 2 (plusieurs utilisations par mois) | 100 € | |
| | Caution repas | 200 € | |

* Charges été du 15/05 au 14/09 : 20 €

* Charges hiver du 15/09 au 14/05 : 40 €

Renseignements et réservations, contacter la Mairie déléguée du ROUSSET au 03 85 24 60 14



UN BOL D'AIR PUR BALADES VERTES

BALISAGE PEINTURE
(présent tout au long
des parcours).

Après de longues périodes de confinement, nous avons tous besoin de nous oxygéner. Par chance, nous vivons dans un village agréable, très étendu, qui offre aux amoureux de la nature un spectacle permanent en toutes saisons, un terrain de jeu propice aux activités de plein air.

Alors, pourquoi ne pas en profiter, notamment en pratiquant une activité bénéfique pour la santé et peu onéreuse telle que **la marche** ?

Vous vous demandez peut-être : **par où commencer ?**

Pas de crainte, notre commune est dotée de circuits de balades vertes balisés avec dans un souci de cohérence une signalétique harmonisée à l'ensemble des communes de la région.



Ainsi, vous avez le choix entre **3 circuits** (qu'il est également possible de suivre à cheval ou à vélo) :

- Un circuit de 11 kms « **Histoire de poésie** » ;
- Un de 14 kms « **Vache charollaise** » ;
- Et un de 15 kms « **Trésor de la forêt** ».

Leur **point de départ** est situé sur la place de l'église de **Marizy**, vous y trouverez un panneau avec le plan des circuits. Des guides imprimés sont également disponible **pages 36, 37 et 38** de ce bulletin.

À noter que tous les circuits se rejoignent entre eux, il est donc possible pour les plus courageux de les combiner. De plus, le circuit intitulé « **Trésor de la forêt** » a une liaison avec le circuit de SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON « **Du chemin des Chétifs bois** » ce qui offre une alternative supplémentaire.

Afin d'élargir les possibilités, nous avons en projet de créer une liaison avec le circuit de MARTIGNY-LE-COMTE, ce qui permettrait de rejoindre les circuits du Grand Charolais.

Un beau projet nous tient pareillement à cœur celui d'aménager un sentier pédestre autour du lac du Rousset.

**Continuité
de l'itinéraire**



**Tourner à
droite**



**Tourner à
gauche**



**Mauvaise
direction**

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS :

Le randonneur prévoyant pense à emporter avec lui :

De l'eau, une trousse de secours, des vêtements adaptés aux variations climatiques, un moyen de communication (téléphone portable...) et installe son moyen de locomotion dans de bonnes chaussures.

Il prévoit un itinéraire adapté à ses capacités et consulte la météo avant de partir. Les feux et le camping sont interdits hors des zones prévues à cet effet.

Ne jetez pas mégots et allumettes au hasard !

Refermez les barrières rencontrées sur le parcours.

Les circuits se nomment « **AMSV** » ; un totem vous donne toutes les indications au départ.

« Guide Les Balades Vertes - Bourgogne du sud », 2013, p.5.

LE RANDONNEUR DOIT RESPECTER :

- **Les autres utilisateurs des chemins** : soyez courtois ; En période de chasse, se renseigner auprès de la maire, des services de l'Office National des Forêts ou de la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône-et-Loire sur les territoires concernés ;
- **Le milieu qu'il traverse** : ne quittez pas les sentiers balisés et évitez de cueillir les fleurs, elles sont peut-être protégées (de belles photos valent mieux qu'une cueillette) ;
- **Le paysage** : n'abandonnez pas vos déchets, emportez-les avec vous et déposez-les aux endroits prévus à cet effet ;
- **La tranquillité des lieux** : ne laissez pas divaguer les animaux, ne criez pas... ;
- **Le Code de la route** sur les portions de circuits goudronnées.

NOTRE ÉCOLE

L'école accueille cette année **45 élèves** de la Toute petite section de maternelle au CM2 : les élèves de maternelle jusqu'au CE2 sont accueillis sur le site de Marizy ; les élèves de CM1/CM2 sont accueillis sur le site du Rousset.

Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'école cette année : Mme Anha BENAMMOUR et Mme Élodie THOMAS ont en charge les CM1 et les CM2, deux jours chacune.

Mme Coralie RENON accueille les élèves de la Toute petite section à la Grande section. Mme Béatrice DOUCET assure la direction et a en charge les élèves de CP, CE1 et CE2.



TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

Avec la crise sanitaire, les 3 classes sont passées en **télé-enseignement** en mars dernier jusqu'au mois de mai. Les sorties scolaires prévues et la fête de fin d'année ont dû être annulées.

RENTRÉE 2020

En septembre, la rentrée s'est effectuée avec un protocole sanitaire allégé, mais depuis le mois de novembre, un protocole plus strict est en vigueur. Cela a obligé à revoir le fonctionnement des classes et a annulé la traditionnelle tombola de fin d'année qui a été remplacée par une vente de chocolats. D'autres actions ponctuelles seront menées.

De même, le repas de Noël organisé par la municipalité à la salle des fêtes a lui aussi été annulé.





LA VIE DE L'ÉCOLE EN IMAGES



LA VISITE DU PÈRE NOËL

Le père Noël a rendu visite aux élèves à la salle des fêtes lors du repas de Noël de décembre 2019.

CARNAVAL

Les élèves des 3 classes ont défilé dans les rues de Marizy à l'occasion de Carnaval en mars 2020.



NOËL

Les élèves ont décoré le sapin de Noël en décembre 2020.



SERVICES SCOLAIRE



GARDERIE SCOLAIRE

La garderie municipale fonctionne :
les **lundi, mardi, jeudi** et **vendredi** ;
Le **matin** de **7 h 15 à 9 h** & le **soir** de **16 h 30 à 18 h 15** ;
Ce service est désormais **GRATUIT**.



CANTINE DES DEUX SITES

Les enfants bénéficient de bons repas avec des produits frais et de qualité, cuisinés sur place, et sur les deux sites.

Tarif repas enfant

3,50 €

Tarif repas adulte

5,40 €

VIE ASSOCIATIVE

La crise sanitaire que nous vivons et ses différents impacts dans nos vies rappellent à quel point la solidarité, l'entraide, l'intérêt général sont des valeurs primordiales dans nos sociétés. Des valeurs que les associations continuent de porter et de diffuser, malgré le lourd impact de la crise sur leurs activités sociales et économiques.

Au vu des directives contraignantes imposées par le gouvernement, chaque association s'est positionnée pour annuler, reporter ou continuer les activités avec, dans ce cas, un ajustement prenant en compte les consignes sanitaires.

VOICI UN RAPIDE RAPPEL DES ASSOCIATIONS QUI ANIMENT NOTRE COMMUNE :



A.C.E.
ARCONCE

ASSOCIATION DES USAGERS DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT
ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Cette association recherche, analyse et diffuse les informations relatives aux problématiques de l'eau, l'assainissement et l'environnement, en informe les usagers et répond à leurs demandes.

CONTACT :

Pierre BOUSSEAU (président)
ace.arconce@orange.fr

LES ACTIVITÉS DE
L'AMICALE LAÏQUE



L'AMICALE LAÏQUE A POUR VOCATION LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS CULTURELLES, DE LOISIRS OU ARTISTIQUES.
ELLE PROPOSE PLUSIEURS ATELIERS :



ATELIER DANSE TRADITIONNELLE

CONTACT :

Annie DESMURS
03 85 24 66 69
06 85 56 10 28
annie1712@orange.fr

Cet atelier propose la découverte et la pratique de différentes **danses provenant du folklore** du Charolais, du Morvan, d'Auvergne et de Bretagne (valse, bourrées, scottishs, mazurkas, polkas, danse en cercles, chorégraphies en quadrettes ou à 6, 8, 12...).

QUAND ? OÙ ? Les ateliers ont habituellement lieu (hors contexte pandémique) toutes les deux semaines le mercredi soir de 20 h à 22 h à la salle des fêtes de Marizy.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES (hors contexte pandémique) :
Bals Trad (fin avril et début novembre).



ACTIVITÉ GYM

CONTACT :

Michèle SIGNOL
03 85 24 12 18

Annie DESMURS
03 85 24 66 69

Atelier pour favoriser un maintien en forme.

Les cours sont dispensés par **Sylvie LUKOWITZ**, animatrice professionnelle et dynamique.

Au programme : Renforcement musculaire, assouplissement, équilibre, relaxation.

QUAND ? OÙ ? Les ateliers ont habituellement lieu (hors contexte pandémique) chaque semaine le mardi de 10 h à 11 h (salle des fêtes de Marizy).



ATELIER COUTURE & LOISIRS CRÉATIFS

CONTACT :

Christine BLANCHARD
06 82 98 65 22.

Blancharderic.2@wanadoo.fr

Cet atelier vous propose de pratiquer **diverses activités** : création d'accessoires, de vêtements, d'objets décoratifs, patchwork...

QUAND ? OÙ ? Les ateliers ont habituellement lieu (hors contexte pandémique) tous les lundis après-midi dans une pièce située au-dessus de la salle des fêtes de Marizy.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE
LA CHAPELLE DE SAINT-QUENTIN

L'association a pour mission d'assurer la sauvegarde de la Chapelle de Saint-Quentin qui fait l'objet d'une inscription au titre **des monuments historiques**.

MANIFESTATION ORGANISÉE (hors contexte pandémique) :
Fête champêtre du 15 août.

CONTACT :

Daniel SARRAZIN (Président)
06 09 60 87 67
sarrazindaniel20@gmail.fr



CARPE ADDICT 71

L'association des passionnés de la **pêche à la carpe**.
Elle a pour but principal de faire connaître la pêche à la carpe.

MANIFESTATIONS (hors contexte pandémique) :

- Participation aux **challenges interclubs** ;
- **Concours de pétanque** ;
- Organisation d'**enduros à la carpe** ;
- La traditionnelle « **soirée cochonne** » avec dégustation de jambon à la broche.

CONTACT :

Carole WALTREGNY DUCROUX DUBOIS
(Présidente)

06 74 26 08 46

carole.lemonon@sfr.fr

COMITÉ DES FÊTES



CONTACT :

Cécile HENRIETTE (Présidente)

07 71 12 98 20

vasseurcecile007@gmail.com

Il se charge d'organiser des **animations festives** dans la commune comme des fêtes locales, randonnées, lotos, vide-greniers et autres soirées sympas.



ASSOCIATION ENTRAIDE

Elle organise **des ateliers, des services pour aider les seniors** à rester en forme, à se déplacer et ainsi leur permettre de continuer à vivre chez eux. Voici les actions mises en place par l'association :

- Une **section gym senior** qui se déroule à MARIZY (hors contexte pandémique) le **jeudi matin** de **10 h 15 à 11 h 15** avec **une monitrice agréée** ;
- Un **groupe de marche volontaire** ;
- Un **transport bénévole**
Pour le secteur de MARIZY, vous pouvez contacter directement : Roger JANDEAU au **03 85 24 68 12**.
Pour le secteur du ROUSSET : Michel DUREUIL au **06 09 38 77 87**.
- Un **service d'aide-ménagère** ;
- **La mise à disposition d'un véhicule pour personne à mobilité réduite**.

CONTACT :

Maurice MARECHAL (Président)

06 83 03 64 88

entraide3c@wanadoo.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE & DE DANSE

En septembre, comme chaque année, les élèves de l'école de musique ont pu retrouver leur pupitre. Mais l'angoisse de la fermeture déjà vécue en mars pesait au-dessus de chacun d'entre nous.

Et bientôt, il nous a fallu clore nos portes. À ce jour, nul ne sait quand nous pourrions reprendre le fil de nos activités.

Malgré tous les aménagements et toutes les précautions prises, **chorale, cours d'instruments** ainsi que **cours de danse** ont dû être **suspendus** pour cause de pandémie afin de préserver la santé de chacun.



Mais parlons plutôt de ce qui est dynamique et de ce qui est positif.

En septembre 2019, nous avons ouvert **une section danse**. En effet, une forte demande avait émergé et nous nous sommes efforcés d'y répondre malgré les difficultés financières que cela suscitait.

Ainsi, **douze danseuses** étaient élèves de Juliette BESSON qui avait pris en charge deux groupes de niveaux différents : l'éveil danse pour les plus petits ainsi que l'initiation à partir de 7 ans.

Juliette a fait découvrir à ses jeunes élèves la pratique de **la danse contemporaine, classique et modern jazz**.



Cette année devait permettre de jauger les attentes de tous afin d'orienter les apprentissages vers les envies des élèves. Comme chacun le sait, la situation fut tout autre. Il n'empêche qu'en ce mois de septembre, la motivation des danseuses ne s'était pas éteinte et celles-ci avaient repris leur activité avec motivation. Quelques nouvelles élèves avaient même pointé le bout de leur tutu.

La création d'un atelier ado et/ou adulte est aussi à étudier en fonction des demandes. N'hésitez pas à prendre contact auprès de l'association.

En ce qui concerne la **pratique instrumentale**, nous proposons toujours l'apprentissage de **la guitare, du violon, de la batterie et du piano**.



L'an dernier, **cinq élèves** apprenaient **le piano**, **quatre la guitare**, **sept** autres apprenaient la **batterie** et **deux** autres suivaient l'enseignement du **violon**. **Une vingtaine de choristes** participaient à la **chorale chaque mardi**. Il n'y avait plus de groupe d'éveil musical puisque les petits étant devenus grands, ils apprennent maintenant à pratiquer un instrument. Si la demande se faisait à nouveau sentir, il serait envisageable de rouvrir cette section pour les 3 à 6 ans bien entendu.

Par superstition ou par prudence, je ne me prononcerai pas sur les événements à venir cette année. Ceux qui d'habitude sont les vitrines de la bonne ambiance et des progrès de nos élèves risquent fort d'être quelque peu compromis cette année. Mais restons optimistes.

Pour terminer, nous remercions **la Municipalité** pour les locaux mis à la disposition de notre association ainsi que la **Communauté de Communes Le Grand Charolais** et le **Conseil Départemental de Saône et Loire** qui contribuent au financement de notre association. Leur soutien est motivant et primordial pour que nous puissions continuer à proposer une offre culturelle digne et de qualité à laquelle tout être humain a droit pour s'épanouir même si celui-ci a fait le (bon ?) choix de s'écarter des zones urbaines. Nul ne doute qu'en ces temps difficiles de repli forcé sur soi-même, nous retrouvions toute la mesure de l'importance des activités culturelles.

Fabrice PLANCHON, Président de l'école de musique.



FOYER RURAL

Son objectif est de dynamiser la vie sociale, artistique et culturelle de la commune, et de créer du lien entre les habitants.

MANIFESTATIONS (hors contexte pandémique) :

- La **fête de la musique** ;
- La traditionnelle **soirée moules-frites** (fin-avril) ;
- La soirée **pavé charolais** (fin-juillet) ;
- **Loto** (fin-novembre)...

CONTACT :

Florent TISSIER
 03 85 24 69 19
 06 25 89 13 17
 tiss.florent@orange.fr

CONTACT :

Éliane NÉNANT (Présidente)
 06 14 72 26 43

Le Graaal se donne pour mission de **promouvoir les artistes** débutants, les artistes amateurs, les artistes exerçant leur art en activité secondaire.

Pour cela, il aide, conseille et met en place des actions visant à :

- **favoriser** la création d'œuvres d'art et les rendre accessibles au plus grand nombre ;
- **faire connaître** les nouveaux producteurs de produits du terroir ;
- **transmettre** la mémoire et découvrir les anciens métiers d'artisanat d'art ;
- **rencontrer et échanger** avec les artistes et artisans d'art d'autres contrées.

LE GRAAAL



LES IRIS

Le club des Iris est un **lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'animation pour les aînés** de notre commune.

Il leur permet de se regrouper pour rompre l'isolement et les aider sur le plan social.

Il organise pour ses membres différents loisirs, des déplacements, des voyages, des repas.

QUAND ? OÙ ? Les réunions ont lieu habituellement (hors contexte pandémique) le 3^e jeudi de chaque mois sauf en août.

CONTACT :

Roland MARMORAT
 03 85 24 68 85
 06 15 72 45 48
 roland.marmorat@wanadoo.fr

CONTACT :

Brigitte LAGOUTTE (Présidente)

03 85 25 65 59

06 08 41 12 42

brigitte.lagoutte12@orange.fr

Association d'entraide entre « petits » artistes

La mission dispensée par cette association est analogue à celle du GRAAL à savoir : **promouvoir les artistes** débutants, artistes amateurs, les artistes exerçant leur art en activité secondaire.

Elle organise notamment une manifestation qui rencontre chaque année un franc succès : **son traditionnel marché artisanal**. Il se déroule généralement (hors contexte pandémique) fin novembre **rassemblant artisanat d'art** (bois, bijoux, décorations de Noël, idées cadeaux) **et produits gourmands** (foie gras, vins Vouvray, miel et pain d'épices, chocolats et confiseries, crème de châtaignes)...



DES RÊVES POUR QUENTIN

La vocation de cette association est de faire connaître par diverses manifestations le syndrome de **SMITH MAGENIS** et d'**apporter son soutien aux enfants** qui en sont atteints, notamment :

- aider à financer **la recherche médicale** sur ce syndrome;
- aider à **financer des soins** tels que Neurofeedback, équithérapie, etc. (qui ne sont pas reconnus) pour les enfants atteints du syndrome adhérents à l'association;
- **achat de matériel** nécessaire au bien-être et à l'épanouissement de ces enfants (lits fermés, poussettes adaptées, matériel éducatif adapté...);
- **paiement de certains traitements médicaux** non remboursés par la sécurité sociale ou partiellement.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES tous les ans sur la commune (hors contexte pandémique) : **Marches, Loto...**

CONTACT :

Laurent JUGNIER

03 85 84 61 50

06 85 37 38 48

desrevespourquentin@orange.fr

CONTACT :

Daniel CARRAUD (Président)

03 85 24 65 84

06 86 37 78 17

carraud.daniel@wanadoo.fr

LE TAROT CLUB DES MONTS DU CHAROLAIS



Le club a pour but de permettre aux **passionnés de tarot** de se retrouver et de promouvoir cette activité qui apporte à la fois stratégie et détente.

Il **organise couramment des concours de tarot** (hors contexte pandémique) ce qui permet aux pratiquants de rencontrer de nouveaux joueurs et de partager un moment de convivialité.



LES Z'OCCAZ DES FRIPOUILLES

Les z'occz des fripouilles organise des **ventes au déballage de vêtements, d'articles de puériculture, de jouets et d'accessoires de décoration de chambre enfants**, sous forme de bourses.

Chaque année (hors contexte pandémique) une première **bourse aux vêtements enfants 0-16 ans/matériel de puériculture** est organisée début avril, une seconde en septembre et une **bourse aux jouets** est proposée en fin d'année.

CONTACT :

Marie-Pierre BARBIER

06 70 54 81 06

leszocczdesfripouilles@gmail.com

ÉTAT CIVIL



UNE NAISSANCE CETTE ANNÉE :

Taho VISENTIN GRAVE,

le 02 juillet 2020.



TROIS MARIAGES ONT EU LIEU :

Ehud GOREN &
Véronique Sandrine CHEVROT,

le 04 septembre 2020 ;

Jean André Marcel HERVE &
Julie Marie-Pierre GUILLET,

le 19 septembre 2020 ;

Louis Jean Christian LE PORQUIER DE VAUX &
Albane Marie Caroline HUGUES,

le 25 septembre 2020.



DIX PERSONNES NOUS ONT QUITTÉS :

Paul Jules Marie LATREILLE,

le 12 février 2020 ;

Jean BERTHIER,

le 09 mars 2020 ;

Jeanne GIRARDON née GANTIER,

le 02 avril 2020

Abel DE MACEDO,

le 19 avril 2020 ;

Jean DEGUEURCE,

le 8 mai 2020 ;

Marie Colette DEDIEU veuve DESMOLAISE

le 17 mai 2020 ;

Raymond BRIDAY

le 19 juin 2020 ;

Florence Jeanne Nelly DRUAERT épouse CHARCOSSET,

le 18 octobre 2020 ;

Jeanne DESMURS née DUFOR,

le 15 novembre 2020 ;

Yves RAMBAUD,

le 16 novembre 2020.

ANNUAIRE DES SERVICES DU GRAND CHAROLAIS



Communauté de communes Le Grand Charolais

32 rue Louis Desrichard
71600 PARAY-LE-MONIAL
Tél. : 09 71 16 95 95
Fax : 09 71 16 95 97

| SERVICE | NOM Prénom | Poste interne | Téléphone Fixe | Téléphone Portable | Adresse mail |
|---|---|---------------|----------------|--------------------|---|
| Président de la Communauté de communes | GORDAT Gérald | 563 | 09 71 16 95 95 | / | president@legrandcharolais.fr |
| Directrice Générale des Services | CHENAUD Dominique | 589 | 09 71 16 95 89 | 07 60 24 58 50 | d.chenaud@legrandcharolais.fr |
| Accueil | MAUZAIZE Rachel | 595 | 09 71 16 95 95 | / | r.mauzaize@legrandcharolais.fr |
| Assemblées-Secrétariat Général | DESCHARMES Jenny (remplacée temporairement par Vanessa LUMINET) | 573 | 09 71 16 95 73 | / | secretariatgeneral@legrandcharolais.fr v.luminet@legrandcharolais.fr |
| Assemblées -Juridique Subventions d'investissement | LANGNER Jessica | 570 | 09 71 16 95 70 | / | j.langner@legrandcharolais.fr |
| Communication communication@legrandcharolais.fr | DUDEK Sabrina (informatique et téléphonie) | 571 | 09 71 16 95 71 | / | s.dudek@legrandcharolais.fr |
| | MORLOT Perrine (remplacée temporairement par Mélissa BONICHON) | 594 | 09 71 16 95 94 | / | m.bonichon@legrandcharolais.fr |

RESSOURCES & ADMINISTRATION

| | | | | | |
|--|---|-----|----------------|----------------|-------------------------------------|
| Directeur Général Adjoint Ressources et administration | POMARES Ludovic | 562 | 09 87 66 03 27 | 07 88 21 23 66 | l.pomares@legrandcharolais.fr |
| Ressources Humaines | BAILLY Emilie | 586 | 09 71 16 95 86 | / | e.bailly@legrandcharolais.fr |
| | SANTORO Rosalie | 579 | 09 71 16 95 79 | / | personnel@legrandcharolais.fr |
| | GRILLET Magali | 599 | 09 71 16 95 99 | / | personnel@legrandcharolais.fr |
| Finances finances@legrandcharolais.fr | YACOUBI Adjila | 591 | 09 71 16 95 91 | / | a.yacoubi@legrandcharolais.fr |
| | ARNOUX Mélissa | 588 | 09 71 16 95 88 | / | m.arnoux@legrandcharolais.fr |
| | JACQUET Isabelle | 585 | 09 71 16 95 85 | / | i.jacquet@legrandcharolais.fr |
| Commande publique commandepublique@legrandcharolais.fr | RAVELLE CHAPUIS Carole | 584 | 09 71 16 95 84 | / | c.ravellechapis@legrandcharolais.fr |
| Mairies intercommunales Nochize/Hautefond/ Saint Léger les Paray | NIQUET Cédric(7 rue Champs Seigneurs Paray le Monial) | / | 03 85 81 94 53 | / | nochize@legrandcharolais.fr |
| | | | 03 85 81 94 54 | / | hautefond@legrandcharolais.fr |
| | | | | | saintleger@legrandcharolais.fr |
| Portage repas à domicile | BLAISE Frédéric (Charolles) | / | / | 06 76 06 43 45 | f.blaise@legrandcharolais.fr |
| Résidence Prés Fleuris Charolles | DECLERCK Marjorie | / | 03 85 88 36 24 | / | / |

| SERVICE | NOM Prénom | Poste interne | Téléphone Fixe | Téléphone Portable | Adresse mail |
|--|--|--------------------|-----------------------|-----------------------|---|
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | | | | | |
| Directeur Général Adjoint Aménagement du territoire | AUBLANC Cédric | 582 | 09 71 16 95 82 | 06 69 98 50 00 | c.aublanc@ legrandcharolais.fr |
| SPANC | VACHON Guillaume | 578 | 09 71 16 95 78 | 06 45 51 60 67 | spanc@ legrandcharolais.fr |
| | GUERIN Eric | / | / | 06 18 30 29 54 | e.guerin@ legrandcharolais.fr |
| | TAILLAND Dominique | 572 | 09 71 16 95 72 | 06 79 99 28 32 | d.tailland@ legrandcharolais.fr |
| Environnement Administratif / comptabilité environnement@legrandcharolais.fr | GRUMEL Sébastien | 593 | 09 71 16 95 93 | 06 03 53 49 28 | s.grumel@ legrandcharolais.fr |
| | GENEVOIS Brigitte | 592 | 09 71 16 95 92 | / | b.genevois@ legrandcharolais.fr |
| | GUILLAUME Julie | 560 | 09 87 66 03 25 | / | j.guillaume@ legrandcharolais.fr |
| | LACOURDRAS Danièle | 596 | 09 71 16 95 96 | / | d.lacoudras@ legrandcharolais.fr |
| | ALONSO ESCUDERO Jean-Louis (technique) | / | / | 06 71 25 69 40 | / |
| | BOITIER David (technique) | / | / | 06 03 35 39 32 | / |
| | PERRIN Frédéric (technique) | / | / | 06 45 44 37 30 | / |
| | Voirie voirie@legrandcharolais.fr | NEVES Paolo | 581 | 09 71 16 95 81 | 06 40 22 45 64 |
| Voirie - référent énergie et suivi administratif | BALLANDRAS Christine | 580 | 09 71 16 95 80 | / | c.ballandras@ legrandcharolais.fr |
| Système d'Information Géographique | VIGOUREUX Betty | / | 03 85 81 93 02 | / | sig.paray@ legrandcharolais.fr |
| Service technique@ legrandcharolais.fr | NIVET Frédéric | 590 | 09 71 16 95 90 | 06 75 97 15 95 | f.nivet@ legrandcharolais.fr |
| Centre technique@ legrandcharolais.fr | LUMINET Aurélien (Molinet) | 258 | 09 87 66 02 58 | 06 16 57 10 71 | a.luminet@ legrandcharolais.fr |
| | DAUTUN Didier | / | / | 07 86 20 82 21 | / |
| | COLIN Fabrice | / | / | 06 40 22 29 51 | / |
| | DURAND Elodie | / | / | 07 86 20 73 38 | / |
| | FOLLET Laurent | / | / | 06 34 56 03 93 | / |
| | GUINET Florian | / | / | 06 40 22 29 56 | / |
| | JAMBON Sylviane | / | / | 06 40 22 29 13 | / |
| | JONDOT Pierrick | / | / | 06 17 24 27 61 | / |
| | LAFAY Jean-Luc | / | / | 06 18 30 28 48 | / |

ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT & TRANSITIONS

| | | | | | |
|--|------------------------|------------|-----------------------|-----------------------|---|
| Directrice Générale Adjointe Attractivité, développement et transitions | RIZET Tania | 576 | 09 71 16 95 76 | 06 10 29 63 40 | t.rizet@ legrandcharolais.fr |
| Urbanisme / Habitat | NIVOT Guillaume | 575 | 09 71 16 95 75 | 06 80 20 20 89 | g.nivot@ legrandcharolais.fr |
| Développement Economique@legrandcharolais.fr | COPEREY Rémi | 587 | / | 06 70 92 70 26 | r.coperey@ legrandcharolais.fr |
| | GRICOURT Véronique | 577 | 09 71 16 95 77 | 06 18 30 29 61 | v.gricourt@ legrandcharolais.fr |
| | RONGET Christophe | 561 | 09 87 66 03 26 | 07 85 83 87 28 | c.ronget@ legrandcharolais.fr |

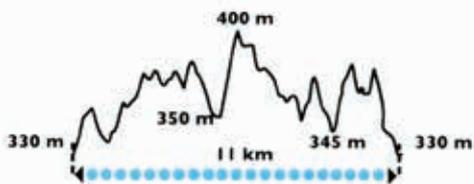
| SERVICE | NOM Prénom | Poste interne | Téléphone Fixe | Téléphone Portable | Adresse mail |
|--|---------------------------|---------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| Office de Tourisme DIGOINot-digoïn@legrandcharolais.fr | BATHIARD Manuela | 402 | 03 85 53 00 81 | 06 34 56 03 49 | m.bathiard@legrandcharolais.fr |
| | TALABARD Robin | 401 | | / | r.talabard@legrandcharolais.fr |
| Office de Tourisme CHAROLLESot-charolles@legrandcharolais.fr | ROGER Mélanie | / | 03 85 24 05 95 | / | m.roger@legrandcharolais.fr |
| Port de plaisance | Digoïn (avril à novembre) | / | 03 85 88 97 26 | 06 40 22 30 25 | / |

ENFANCE JEUNESSE CULTURE & SPORT

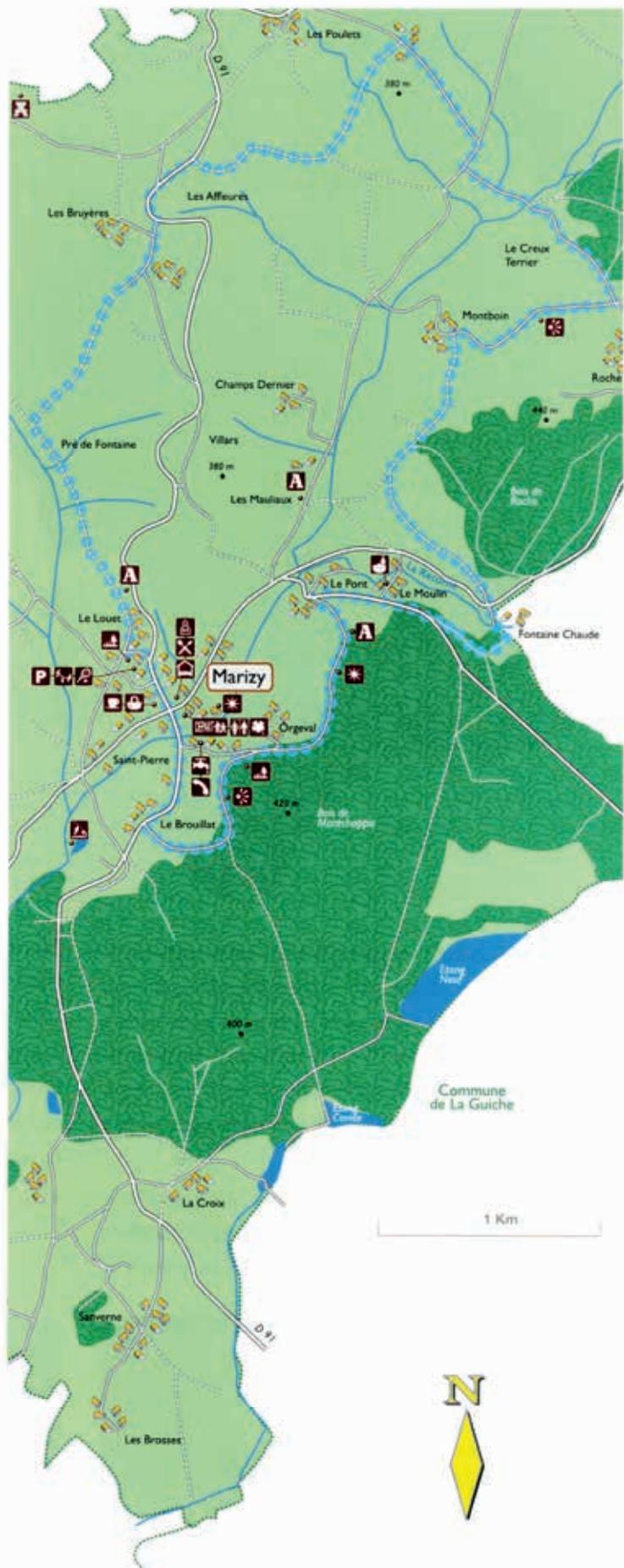
| | | | | | |
|---|---|--|-----------------------|-----------------------|--|
| Directeur Général Adjoint Enfance Jeunesse Culture et Sport | SERRIER Michel | 574 | 09 71 16 95 74 | 06 79 99 28 73 | m.serrier@legrandcharolais.fr |
| Coordinateur structures petite enfance | FAYET Baptiste | / | / | 06 17 24 27 72 | b.fayet@legrandcharolais.fr |
| Multi Accueil Charolles Les P'Tits Téméraires | ROPPA Sandrine | / | 03 85 25 92 44 | / | s.roppa@legrandcharolais.fr fr multiaccueil@legrandcharolais.fr |
| Micro-crèche Palinges Les Lutins | COMTE Christelle (adjointe) | / | 03 85 88 11 63 | / | mc.palinges@legrandcharolais.fr |
| Micro-crèche St Julien de Civry Les Lucioles | LORTON Sylvie (absente) | / | 03 85 70 64 73 | / | s.lorton@legrandcharolais.fr frmc.stjuliendecivry@legrandcharolais.fr |
| Micro-crèche St Bonnet de Joux Les P'Tits Loups | HUYON Anne-Sophie | / | 09 62 59 98 71 | / | as.huyon@legrandcharolais.fr frmc.stbonnetdejoux@legrandcharolais.fr |
| Relais Assistante Maternelle | DAUVILLAIRE Blandine | Charolles, Palinges, St Bonnet de Joux : 06 40 22 30 37 | | | b.dauvillaire@legrandcharolais.fr |
| Animations Sportives et Culturelles | SCHWARTZ Joris (piscine Digoïn) | | | 06 16 35 77 05 | j.schwartz@legrandcharolais.fr |
| | PELLENARD Nicolas (ALSH Varenne St Germain et Raid) | 259 | 09 87 66 02 59 | 06 23 58 51 89 | n.pellenard@legrandcharolais.fr |
| École de musique Sites Charolles, Paray-le-Monial et Saint Bonnet de Joux | AUZAS Bertrand | / | / | 07 85 20 54 65 | direction.ecole.musique@legrandcharolais.fr |
| | BERNIGAUD Véronique - secrétaire (binôme accueil siège) | / | 03 85 81 38 44 | 06 73 49 31 00 | v.bernigaud@legrandcharolais.fr secretariat.ecole.musique@legrandcharolais.fr |
| Accueil de Loisirs Charolles | CASCIANO Laurie | / | | 07 86 20 82 83 | enfance.jeunesse@legrandcharolais.fr |
| | GUITTAT Emilie / ROUGEOT Sandrine | / | 03 85 88 34 07 | / | |
| | COGNARD Marie (Piscines Charolles et PLM) | / | | 06 40 22 30 28 | m.cognard@legrandcharolais.fr |
| Accueil de Loisirs Paray-le-Monial | DUMONT Yannick | 301 | 09 87 66 02 11 | 06 11 28 70 61 | y.dumont@legrandcharolais.fr |
| | KADA Naïma (adjointe) | 300 | 09 87 66 02 10 | / | alsh.paray@legrandcharolais.fr |
| | DETROIT Raphaël | 300 | 09 87 66 02 10 | / | alsh.paray@legrandcharolais.fr |

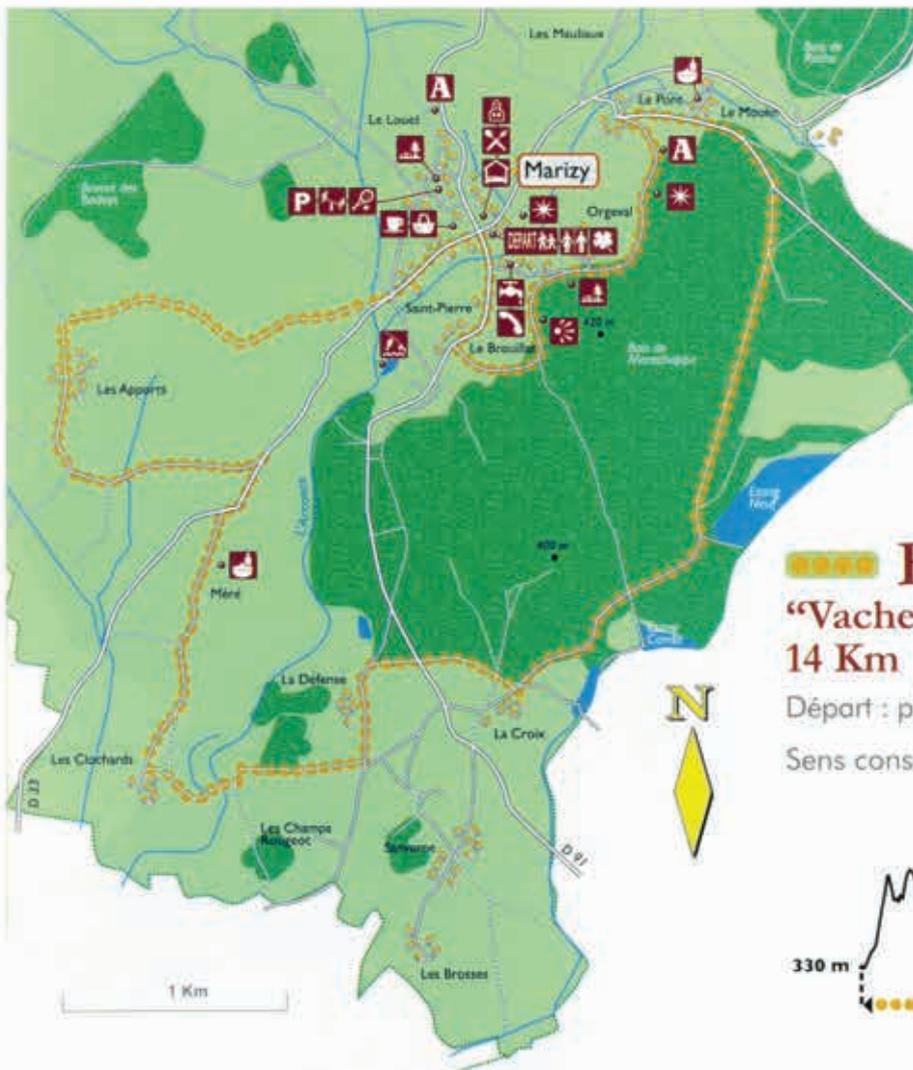
Balade "Histoire de poésie" 11 Km

Sens conseillé : 



- Début de la balade : départ place de l'église, monter derrière la salle communale, contourner l'agorospace et au carrefour, diriger vous tout droit.
- A Saint-Pierre, au croisement, aller tout droit, vous passerez devant la motte féodale du Brouillat qui marque l'emplacement de l'ancien château (XIV^{ème} siècle).
- Selon la saison, vous pourrez peut être déguster les fruits du verger conservatoire qui a été créé en 1991, avant de vous rendre à la Pierre d'Orgeval.
- Exposition et découverte de la passion d'un tourneur sur bois.
- A Fontaine Chaude, vous trouverez une eau à 14° en permanence.
- En quittant votre chemin, aux Mauliaux un artisan vous présente la métallerie d'art (objet de décoration alliant fer, métal, bois, verre).

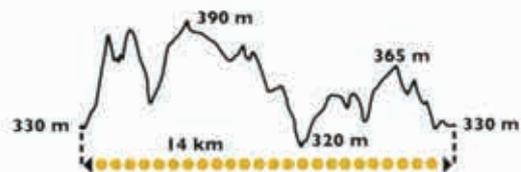




Balade
“Vache Charollaise”
14 Km

Départ : place de l'église

Sens conseillé : ↻



- Début de la balade : départ place de l'église, prendre la direction de Charolles et après le pont, prendre le chemin de terre qui vous conduira aux Apports où les fermes furent construites vers 1737 en partie avec les pierres provenant de la première agglomération du Montchappa. L'une de ces pierres est une stèle funéraire représentant deux époux.
- A quelques kms, vous découvrirez l'ancienne voie romaine qui longe le site de la première agglomération, vaste emplacement connu actuellement sous le nom de

Montchappa. En quittant de quelques pas cette voie, sur votre droite, vous avez une magnifique vue sur l'Étang Neuf, site sauvage.

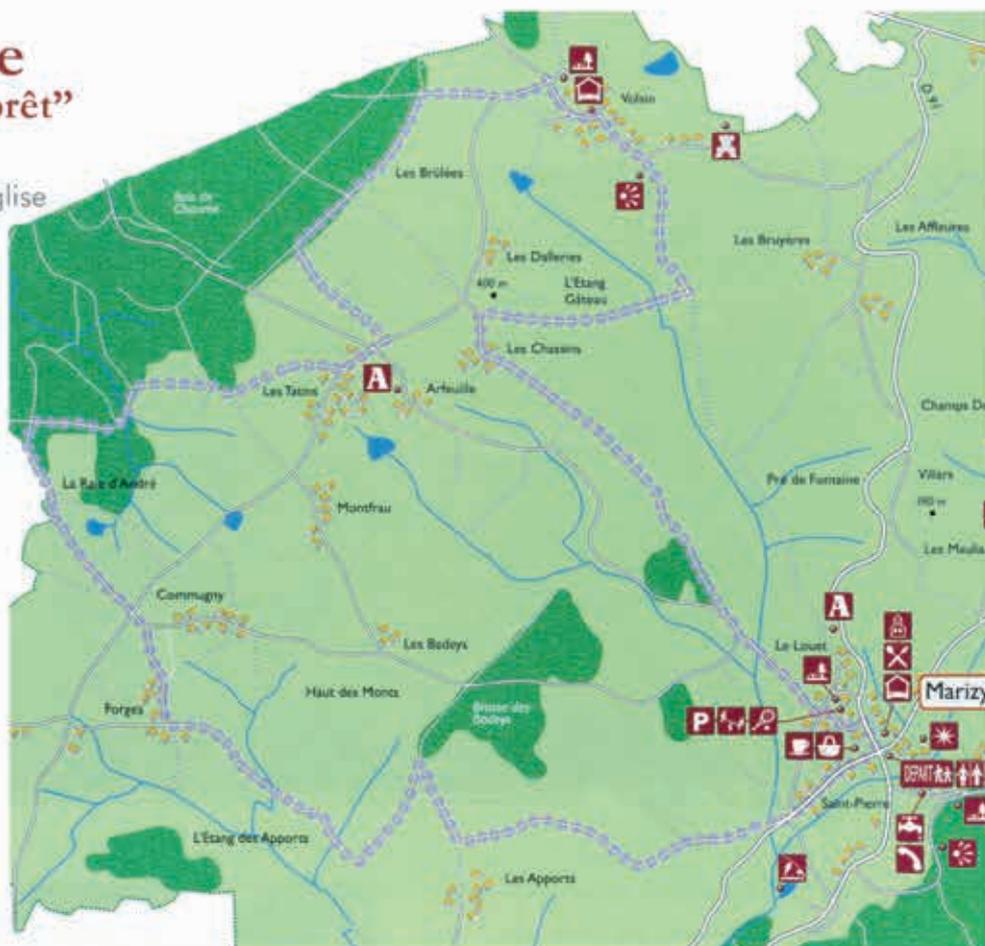
- Découvrez la Pierre d'Orgeval, origine liée à une victoire de la Monarchie et pour rendre hommage à la famille de La Guiche apparentée au vainqueur de la bataille du Trocadéro.
- Au Brouillat, la motte féodale marque l'emplacement de l'ancien château du XIV^{ème} siècle.



Balade
“Trésor de la forêt”
15 Km

Départ : Place de l'église

Sens conseillé : 



- Début de la balade : départ place de l'église, monter derrière la salle communale, contourner l'agorespace et au carrefour, prendre la première route à droite.
- Au hameau des Tatins, un artisan d'art présente une exposition de différentes broderies faites à la main.
- Ensuite, profiter pleinement de la nature à travers forêts et petits chemins en appréciant le chant des oiseaux et en humant les bonnes odeurs que dégagent nos haies bordant les prairies. Une qualité exceptionnelle d'herbage permet à nos bovins charolais d'être élevés sans stress et de passer beaucoup de temps dans leurs champs.





**PERMANENCES
MAIRIE LE ROUSSET-MARIZY**

Mercredi de **8 h à 12 h**

Jeudi de **8 h à 12 h**

 **03 85 24 61 92**

 **03 85 24 50 77**

@ mairielerousset-marizy@yahoo.com

**PERMANENCES
MAIRIE DÉLÉGUÉE LE ROUSSET**

Lundi de **8 h à 12 h**

Jeudi de **13 h à 17 h**

 **03 85 24 60 14**

@ mairielerousset-marizy@yahoo.com

